

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE MAIZERROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAIZERROY

Séance du 29 MAI 2015

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 07
Nombre de votants : 11

L'an deux mille quinze le 29 MAI à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune étant réuni au lieu ordinaire de ces séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François LEIDELINGER, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Marie LOUYOT, Jean-Claude PETIT, Jean-Michel DELOR, M. MACOUIN
Patrice DOSDAT, André RUFF

Etaient absents : Stéphanie CUNIN, Agathe MIRGOT (procuration à M. MACOUIN), Anne-Gaëlle OURY,
(procuration à J.F. LEIDELINGER) Thomas FAVIER (procuration à P. DOSDAT),

Secrétaire : J.M. LOUYOT

Objet : MOTION PROJET AUTOROUTE A131 BIS :

Le Conseil municipal de Maizeroy constate que le projet dit « A131 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. L'une des options de ce projet étant de financer les travaux par le biais de création de péages, notamment sur l'A4 au Nord-Est de Metz et sur l'A31 au Nord de Thionville, le conseil municipal affirme très clairement sa totale opposition à la création de péages sur les autoroutes existantes. Dans le cadre du grand débat public, le Conseil Municipal souhaite que les réflexions ci-après puissent être prises en compte

- A l'origine les premiers tronçons de l'A31 ont été largement financés par le Conseil Général de la Moselle. On ne peut pas faire payer une deuxième fois les mosellans actuels, alors que leurs parents ont déjà payé hier.
- La saturation de l'A 31 est accentuée par le trafic des poids lourds, caravanes et autres véhicules extérieurs au département. Les Mosellans qui utilisent l'A 31 pour aller travailler n'ont pas à payer un tribut quotidien servant à écouler ces flux en transit.
- Initialement, l'écotaxe sur les poids lourds devait cofinancer les travaux de l'A 31. Cela aurait permis de faire contribuer les véhicules étrangers au financement des infrastructures. En effet, avec leurs réservoirs qu'ils remplissent au Luxembourg, ceux-ci vont jusqu'en Espagne sans supporter aucune de nos taxes sur le carburant. Par démagogie la Ministre Ségolène Royal a supprimé l'écotaxe. Toutefois, les Mosellans n'ont pas à en supporter les conséquences.
- L'abandon de l'écotaxe a fait suite aux manifestations violentes des « bonnets rouges » bretons. Or en Bretagne, toutes les autoroutes et voies rapides sont gratuites. Ce serait un comble que pour satisfaire des Bretons déjà privilégiés, on impose par contrecoup des péages aux Mosellans.
- La création d'une écotaxe régionale sur les poids lourds est la solution qui apporterait du financement, tout en dissuadant le transit international dans le sillon mosellan. L'Allemagne a une taxe de ce type (LKW Maut), qui entraîne un report du trafic en Lorraine et en Alsace ; il faut réagir en sens inverse

Le Conseil Municipal de Maizeroy, après délibération adopte à l'unanimité la présente motion.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le 18.06.2015 et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 04 juin 2015.



Le Maire, J.F. LEIDELINGER